

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2004 Convocation du 10/12/2004  
Compte rendu affiché le : 17/12/2004

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Isabelle DESVIGNES

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	25

**Présents :** M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; Mme WYMAN; M. MEYER; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT; M. BOUREZG

**Absents représentés :** M. OLLIVIER (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. CHRETIN (pouvoir à M. FAURE); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GUERIN)

**Absents excusés :** Mme BROSSARD; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR  
**Absents :**

**Objet : Financement du CLS par les communes membres**

Monsieur l'adjoint délégué rappelle que dans le cadre du dispositif Politique de la Ville et du Contrat Local de Sécurité, la commune de Neuville-Sur-Saône a pris l'initiative de mettre un partenariat financier engageant l'Etat, le Département et les communes de Fontaines-Sur-Saône, Genay et Sathonay-Camp,

Conformément à l'accord établi, il propose de solliciter les partenaires de la façon suivante (convenu au lancement de l'opération),

	Etat	Département	Fontaines	Genay	Sathonay-Camp
Action parentalité	2 650	1 600	1 000	1 500	
Action communication	3 000		692	692	692

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le contrat de ville,
- VU le Contrat Local de Sécurité,
- CONSIDERANT l'intérêt que présente pour la ville et ses habitants l'organisation d'une action sur la parentalité,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès des communes. partenaires de l'action, les sommes correspondant à leur participation respective,
- DIT que ces sommes seront perçues à l'article 7474 du budget communal,
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les autres opérations relatives à cette affaire.

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAONE,  
Le 16 décembre 2004  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 29 décembre 2004  
Publication ou affichage du 30 décembre 2004  
Paul LAFFLY,  
Maire